



Archives

Première approche

Comme tu l'as compris à travers l'exemple des épaves de la Natière, les recherches sur le site « in situ » ne permettent pas d'identifier un navire à coup sûr. Et même si les archéologues avaient découvert la cloche d'une des frégates, ils n'auraient eu que le nom et l'année de sa mise en service, mais rien d'autre. C'est pour cela que toute recherche archéologique se double d'une recherche en archives pour identifier puis raconter l'histoire du navire et de son équipage. Les fonds d'archives peuvent être publics ou privés. Ils peuvent contenir des documents écrits (actes d'état civil, lettres, rapports de naufrage...), mais aussi des cartes anciennes, gravures etc.

Regarde de plus près les archives présentées sur le site Internet et réponds à ces questions.

01/

Plusieurs documents, dont la *Carte de Saint-Malo - Grandville établie sous la direction de César-François Cassini de Thury*, viennent de la BnF. **Mais que veut dire ce sigle ?**

02/

Sur la carte, *The Harbor of St Malo...*, il est fait mention d'un chenal dans l'alignement de Paramé.

Quel est ce chenal ?

03/

Chaque archive a une cote, c'est-à-dire un numéro qui permet de le retrouver. Quels documents trouve-t-on aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, sous les cotes **9B514 à 9B517** ?

04/

Sur le rôle de l'équipage de *L'Aimable Grenot*, lors de sa première course, quel est le **nom cité au début de cette liste** ?

05/

De quel fonds d'archives vient la déclaration de naissance de **Michel Dubocage**, du 29 janvier 1676 ?

06/

Cherche une page manuscrite du livre de bord de Michel Dubocage qui se trouve en photo dans le site. Et dis-moi **dans quel pays** se trouvait-il lorsqu'il a commencé à rédiger cette page.

07/

Le **dessin** attribué à Matthew Baker vers 1580 est conservé dans une bibliothèque d'une célèbre ville universitaire britannique. Laquelle ?

08/

Sur la "vue ou profil de Saint-Malo", que représente le point n° 4 ? **Que remarques-tu ?**

09/

La gravure du "chanvre utilisé pour le tissage des toiles en Bretagne" est tirée d'une célèbre encyclopédie du XVIII^{ème} siècle. **Laquelle ?**

10/

Quel autre nom donne-t-on à **la Manche** sur la carte du Havre de César-François Cassini de Thury ?

11/

Le **journal de bord** de Michel Dubocage, lors de son voyage à bord du navire *La Découverte*, provient des Archives Nationales. Mais de quel fonds précisément ?

12/

Sur le **plan** de "l'arsenal du Havre", que représente le n° 39 ?

13/

Michel Dubocage a fait un plan de l'Île de la Passion. Mais qui l'a **photographié** pour le site Internet ?

14/

Qui a dessiné la **gravure** du "port de St-Malo vu devant St-Servan en face de l'éperon" ?

15/

Nous avons la **signature de Michel Dubocage**. Mais sur quel document l'a-t-on trouvé ?

16/

Donne-moi la **cote du dessin** représentant un "apoticaire", venant du département estampes et photographie de la BnF.

17/

A quelle date, le fils de Michel Dubocage a-t-il été **anobli** ? Trouve le document d'archives correspondant et note la réponse en gardant l'orthographe de l'époque.

18/

Chaque photographie présente sur le site doit être suivie d'un crédit photographique indiquant le nom du photographe, puis après le signe © (copyright en anglais), le nom de l'organisme pour qui il travaille. Pourtant pour certains, il y a juste **les lettres D.R.** Que veulent dire ces lettres ? Et quand les utilise-t-on ?

19/

Qui a réalisé le **plan de la frégate** de 18 canons (Musée national de la Marine, N° inv. J9e/7374) ?

20/

La "Venue d'une partie de l'arsenal de Toulon" est tiré d'un album qui porte le nom d'un célèbre ministre de Louis XIV. **Lequel ?**

Ainsi les documents peuvent être tirés de fonds d'archives nationaux, départementaux ou bien municipaux. Certaines bibliothèques ou musées en possèdent aussi. Chaque fonds est bien sûr classé. Le mode de classement peut être différent d'un lieu à un autre. Les archivistes sont là pour te guider. Si tu utilises un document, tu dois obligatoirement mentionner d'où il vient et sa cote, c'est-à-dire son numéro (ex. Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, 9B514). Pour prendre une archive en photo et la publier, sur Internet par exemple, tu dois bien sûr demander l'autorisation. Enfin, tu as remarqué que certains mots ne sont pas orthographiés de la même façon qu'aujourd'hui (cathédralle au lieu de cathédrale). Il faut savoir que l'orthographe s'est normalisée peu à peu au cours de l'histoire et que les personnes qui ont rédigé ces textes pouvaient aussi faire des fautes.

**Pour t'aider, voici les réponses aux questions
dans le désordre :**

cathedrale.

Le fonds de la Marine

Le rapport de naufrage de la frégate La Dauphine en 1704.

Bibliothèque nationale de France

Chenal de la Grande Porte

Nicolas Ozanne

Les rapports des capitaines corsaires à l'Amirauté de Saint-Malo, années 1701-1704

Cambridge

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

Celui de Pierre La Houssaye, le capitaine

Archives Municipales du Havre

Chine

Droits Réservés.

La Mer Britannique

le port

Jean-Luc Lahitte

RC-A-66810

Vendredi 2 aoust 1754

Philippe Cochois

Colbert